

# Fusion des collèges de Vire. Le conseil départemental confirme son intention de fermer Val-de-Vire



Six points étaient à l'ordre du jour ce lundi 24 avril 2023 à l'assemblée départementale du Calvados : tous portaient sur les évolutions de recrutement de collèges et donc la fusion des collèges Val-de-Vire et Maupas. Ouest-France

Le tribunal administratif de Caen ayant suspendu pour « vice de procédure », la délibération du conseil départemental du Calvados relative à la fusion des collèges de Vire Normandie et de la double sectorisation, l'assemblée départementale s'est réunie à nouveau ce lundi 24 avril 2023 pour délibérer en fin de matinée. Le projet a été adopté par 35 voix pour, 11 contre et 4 absentions. Une vingtaine d'opposants au projet, à l'origine du recours en justice, étaient eux aussi au rendez-vous.

Le précédent vote sur la fusion des collèges de Vire Normandie et la double sectorisation, [avait été tellement chahuté en décembre 2022](#), que le président du conseil dé-

partemental du Calvados, Jean-Léonce Dupont, avait fait évacuer la salle par les forces de l'ordre.

Plusieurs semaines après ces événements, et finalement la suspension par le tribunal administratif de Caen, pour « vice de procédure » de la délibération relative à la modification des secteurs de recrutement des collèges publics, l'assemblée s'est réunie de nouveau en session plénière ce lundi 24 avril 2023, en fin de matinée.

Le rapport adopté

Le rapport a été adopté peu avant 13 h, par 35 voix pour, 11 contre (dont celle du maire de Vire-Normandie, Marc Andreu Sabater) et 4 abstentions.

La séance était inédite, avec six points à l'ordre du jour, portant sur les évolutions de recrutement de collèges et donc la fusion des collèges Val-de-Vire et Maupas.

Le conseil départemental souhaitait « **lever tout doute sur la légalité de la délibération** ». Ce vote a été organisé au plein milieu des vacances scolaires. On comptait treize absents dans les rangs.

Une vingtaine d'opposants présents



Une vingtaine d'opposants à la fusion des collèges de Vire étaient présents ce lundi 24 avril 2023 au conseil départemental. Ouest-France

Les opposants au projet, à l'origine du recours en justice, avaient bien noté le rendez-vous et comptaient bien y assister. Ce lundi à 11 h 30, ils étaient ainsi une vingtaine d'opposants présents dans la tribune du public, dont quelques élus du secteur virois. « **Vous serez notre voix aujourd'hui** », ont-ils adressé aux conseillers départementaux d'opposition en début de séance.



Dans les couloirs de l'hôtel du Département, ce lundi 24 avril 2023, après le vote, les opposants au projet de fusion sont dépités... et surveillés de près par des forces de l'ordre. Ouest-France

À la suite du vote, ils ont assuré qu'ils resteraient mobilisés : « **Vent debout jusqu'au bout !** »

Nathalie LECORNU-BAERT.